

Je répète que le Sénat doit accorder une attention spéciale aux mesures adoptées de cette façon et qu'on nous soumettra de cette manière. Je ne puis accepter l'argument du leader du gouvernement selon lequel il nous faut oublier ce qui se passe à l'autre endroit et nous occuper de commissions royales et de leurs travaux.

J'en ai fini avec le discours du trône. Il est cependant une ou deux autres questions desquelles j'aimerais dire quelques mots. Le discours du trône est un repentir sur un lit de mort et on ne peut y croire. On ne peut croire en un repentir au dernier moment. Un repentir est véritable même sur un lit de mort.

Le discours du trône indique qu'on va prendre des mesures pour créer davantage d'emplois, mesures qui, prétend-on, sont déjà en cours d'application. Parallèlement, on publiait des chiffres qui indiquaient qu'en décembre 6.8 p. 100 de la population active étaient en chômage, la proportion la plus élevée pour un mois de décembre. Il y a plus que cela; le nombre réel de Canadiens sans travail s'élevait à 584,000 pour ce mois-là, soit 60,000 de plus que pour le mois précédent et 54,000 de plus que pour le même mois l'année dernière.

• (2040)

Par le passé, le leader du gouvernement se serait levé et d'une voix mal assurée, il aurait demandé, pour l'amour du ciel, ce que le gouvernement faisait pour aider les pauvres chômeurs. De jour en jour, de semaine en semaine, les rangs des chômeurs grossissent; et en même temps l'inflation cause de grands torts à la population. Les vieillards et les chômeurs en souffrent de même que les classes moyennes, et tous les salariés. Qu'en pensent les membres du gouvernement? «Nous regardons évoluer la situation,» disent-ils. C'est ce qu'ils font depuis quatre ans. Eh bien, j'espère qu'il en résultera quelque chose en fin de compte. Ils ont été particulièrement attentifs au cours des trois derniers mois. Depuis trois mois que le gouvernement est en place et qu'il nous promet de faire quelque chose, il nous dit maintenant qu'il va confier les problèmes du chômage et de l'inflation à un comité du Sénat et de la Chambre des communes.

Demandez donc au sénateur Croll, qui connaît bien les comités de la Chambre des communes et du Sénat qui ont étudié le problème du coût de la vie. A quoi cela a-t-il servi? Il a présidé un comité, il y a quelques années, qui a rédigé un rapport et fait des recommandations. A quoi tout cela a-t-il servi? Le sénateur Croll présidait notre comité spécial de la pauvreté. Le sénateur McGrand en faisait également partie. Dieu sait que nous n'avons pas besoin d'un autre comité mixte des deux Chambres pour nous dire ce que tout le monde sait déjà. Il est scandaleux de constater que notre pays, malgré toutes ses ressources et son petit nombre d'habitants, connaît un taux de chômage plus important et un taux d'inflation plus rapide que tout autre pays industrialisé. Cela, tout le monde le sait déjà et il n'est pas étonnant qu'un économiste américain distingué, le Dr Eckstein, ait déclaré l'autre jour que le taux de chômage au Canada était incroyable et scandaleux et qu'aucun pays civilisé ne devrait laisser de nos jours un aussi grand nombre de chômeurs arpenter les rues.

Tout va bien pour nous qui sommes ici dans le confort de cette Chambre; tout va très bien pour les membres du gouvernement qui se prélassent dans le confort de l'édifice de l'Est, mais il y a des dizaines de milliers de gens dans notre pays qui connaissent de dures épreuves. Il y a des gens dans notre pays qui n'ont pas de toit et qui ont faim, pendant que le gouvernement se contente de déclarer qu'il surveille la situation. Ayant moi-même éprouvé les difficultés de la vie, je vous dis, honorables sénateurs, que c'est là une situation inacceptable dans notre pays, dont 68 p. 100 des citoyens ont fait savoir qu'ils ne voulaient plus de ce gouvernement, qu'ils en avaient assez de toutes ses rodontades.

Maintenant, on parle de coalition; ceci n'est pas une coalition, ceci n'est pas un gouvernement minoritaire. C'est une poignée de gens qui sont déterminés, advenue que pourra, à s'accrocher à leur fauteuil ministériel et c'est là que réside le scandale. C'est là l'image que le gouvernement donne de notre système parlementaire et tout ce que le premier ministre a fait au cours de ces dernières années a été de sillonner le pays en disant qu'il poursuivait un dialogue avec le peuple canadien. Que de vanité, d'orgueil, d'arrogance ne faut-il pas à cet homme pour prétendre s'adresser directement au peuple et déclarer que l'opposition ne compte pas, que le parti conservateur ne compte pas, que les autres partis ne comptent pas, que lui seul compte.

Voilà ce que disait cet homme et il vient maintenant vers nous, humilié et désillusionné, avec un aveu, un document dont je ne peux toujours pas arriver à croire qu'il soit sincère. Si ce document était sincère, le gouvernement aurait dû faire quelque chose durant les trois derniers mois pour les personnes âgées qui touchent la pension de vieillesse. Faut-il trois mois pour décider que les pensions de vieillesse sont insuffisantes? Assurément, toute personne qui participe à la vie publique et qui a l'expérience du premier ministre et de son cabinet aurait dû savoir que les habitants de notre pays souffraient, que les personnes âgées souffraient, que certaines personnes étaient sur le pavé. Il reste là et déclare qu'il étudie la situation; en temps voulu, dit-il, je présenterai une proposition au Parlement.

L'honorable M. Martin: Puis-je poser une question à mon honorable ami?

L'honorable M. O'Leary: Oui, bien sûr.

L'honorable M. Martin: Croit-il que le gouvernement agirait de façon juste et conforme à la Constitution s'il proposait une mesure législative avant d'avoir obtenu un vote de confiance de la Chambre des communes?

L'honorable M. O'Leary: En ce qui me concerne, je pense que des personnes affamées sont plus importantes pour nous que la Constitution. Si la Constitution autorise un gouvernement à faire ce que fait notre gouvernement, eh bien il vaut certainement mieux modifier cette Constitution.

L'honorable M. Martin: Alors, mon honorable ami oublie de se conformer à ce que M. Meighen a déclaré en 1925 que le gouvernement avait le droit de demeurer au pouvoir jusqu'à ce qu'il reçoive un vote de confiance et, sachant le grand respect que le sénateur O'Leary a pour M. Meighen, je trouve qu'en disant ce qu'il vient de dire, il répudie la déclaration de M. Meighen.